



**SÉANCE ORDINAIRE**  
**Conseil d'établissement – École Sainte-Cécile**  
**Mardi 19 avril 2022, 18h45**

Procès-verbal de la séance ordinaire du conseil d'établissement de l'école Sainte-Cécile, tenue le 19 avril 2022 à 18h45, en virtuel sur la plateforme Teams

**PRÉSENTS :**

_____	_____
Geneviève Beaudoin	Julie Mongeau
_____	_____
Isabelle Plante	Geneviève Perrault
_____	_____
Noémie Boudrias-Fournier	Mélanie George
_____	_____
Marie-Claude Héту	_____
_____	_____

Formant quorum sous la présidence de Geneviève Beaudoin

**SONT ÉGALEMENT PRÉSENTS :**

Madame: Amélie Pelletier-Houde directrice et Cathy Robert directrice adjointe

**SONT ABSENTS :**

Carolina Rios- Amélie Croteau- Charles Durocher

**1. OUVERTURE DE LA SÉANCE**

La présidente, Geneviève Beaudoin, déclare la réunion ouverte. Il est 18h51.

**ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR**

**IL EST PROPOSÉ PAR** Noémie Boudrias appuyé par Mélanie George que l'ordre du jour soit adopté tel que déposé.

**Adoptée à l'unanimité (01-CE-2021-2022)**

## **2. DÉSIGNATION D'UN OU D'UNE SECRÉTAIRE**

Madame / Monsieur Isabelle Plante agira comme secrétaire

## **3. ORDRE DU JOUR**

L'ordre du jour adopté se lit comme suit :

- 1. Ouverture de la réunion / vérification du quorum**
- 2. Désignation d'un ou d'une secrétaire**
- 3. Lecture et adoption de l'ordre du jour**
- 4. Adoption du procès-verbal de la dernière réunion (29 mars 2022)**
  - 4.1. Suivi au procès-verbal  
  
Ajout du point 11 (critères de sélection pour le choix d'une direction d'établissement)
- 5. Parole aux observateurs**
  - 5.1. Communauté, OPP, observateurs
  - 5.2. Parole au représentant du comité de parents
- 6. Présentation et approbation de « Réglementation du SDG »**
- 7. Demande d'approbation du « Transfert fonds 4 vers le fonds 9. »**
- 8. Demande d'approbation de l'activité « Edu-Grimpe-septembre 2022 »**
- 9. Points d'information/rapports**
  - 9.1. Direction**
    - 9.1.1. Plan d'effectif 22-23
    - 9.1.2. Campagne de financement Sirop d'érable
    - 9.1.3. Activités dans les classes
  - 9.2. Personnel enseignant**
  - 9.3. Service de garde**
- 10. Varia – Points divers**
- 11. Choix des critères de sélection pour une direction**
- 12. Levée de la réunion**

**Adoptée à l'unanimité (02-CE-2021-2022)**

**4. ADOPTION DU PROCÈS-VERBAL DU 19 mars 2022**

**IL EST PROPOSÉ** par Julie Mongeau appuyé par Geneviève Beaudoin que le procès-verbal de la séance du 19 mars 2022 soit adopté sans modifications.

**Adoptée à l'unanimité (03-CE-2021-2022)**

**5. PAROLE AU PUBLIC**

- Rien à déclarer

**6. PRÉSENTATION ET APPROBATION DU « RÉGLEMENTATION DU SDG. »**

Madame Amélie Pelletier-Houde, Directrice, présente la réglementation du SDG pour l'année scolaire 2022-2023.

**CONSIDÉRANT** le document exposé par Amélie Pelletier-Houde qui synthétise la réglementation du service de garde,

**CONSIDÉRANT** le nouveau canevas préparé par le CSS mis à la disposition des milieux,

**CONSIDÉRANT** que chaque famille recevra une copie de ce document et se trouvera également sur le site Internet de l'école,

**CONSIDÉRANT** que très peu d'informations ont changé depuis la dernière année.

**IL EST PROPOSÉ QUE** Isabelle Plante, appuyée par Marie-Claude Héту, que le CÉ appuie le document sur la réglementation du service de garde :

**7. DEMANDE D'APPROBATION DU « TRANSFERT DU FONDS 4 VERS LE FONDS 9. »**

Madame Amélie Pelletier-Houde, Directrice, demande un transfert du fonds 4 au fonds 9.

**CONSIDÉRANT** que des activités et des projets nécessitant un financement ont été approuvées par le CÉ

**IL EST PROPOSÉ par** Julie Mongeau, **appuyée par** Noémie Boudrias **QUE:** le CÉ autorise le transfert du fonds 4 au fonds 9, les sommes nécessaires pour couvrir les dépenses du fonds 9 pour l'année scolaire 21-22.

**Adoptée majoritairement (05-CE-2021-2022)**

**8. Demande d'approbation de l'activité « Edu-Grimpe ».**

Madame Amélie Pelletier-Houde, Directrice, présente l'activité « Edu-Grimpe ».

**CONSIDÉRANT** que cette activité, financée par les sommes amassées lors du « Course-o-thon 2022 » se tiendrait du 26 septembre au 30 septembre 2022, dans le cadre de la fête de la rentrée,

CONSIDÉRANT que la rentrée scolaire 2022-2023 permettra possiblement des activités plus importantes considérant le relâchement des consignes sanitaires

**IL EST PROPOSÉ** Mélanie George, appuyée par Marie-Claude Héту, **QUE:** le CÉ autorise la tenue de l'activité et la source du financement proviennent de la campagne de financement du Course-o-thon 2022.

**Adoptée majoritairement (06-CE-2021-2022)**

## **9. POINT D'INFORMATIONS**

### **9.1 Direction**

#### 9.1 Plan d'effectif 22-23

Amélie Pelletier-Houde décrit les projections pour le nombre d'enfants et de groupes prévus pour l'an prochain. Elle explique aussi que les services prévus pour l'an prochain seront revus à la baisse, malgré les besoins criants mais ils sont basés sur le nombre d'élèves inscrits au 30 septembre dernier. Plusieurs parents ont manifesté leur déception et leur préoccupation par rapport aux coupures dans les services de professionnels (orthopédagogie, psychopédagogie, etc). Ceci est principalement dû au fait que les salaires des professionnels ont été revus à la hausse si bien que le nombre de spécialistes qui peuvent être embauchés a dû être revu à la baisse.

#### 9.2 Campagne de financement Sirop d'érable

La campagne a été un beau succès avec environ 500 conserves qui ont été vendues; Isabelle Plante ira les récupérer à l'érablière. Une date sera proposée aux parents pour passer prendre les conserves qu'ils ont achetées.

#### 9.3 Activités dans les classes

Plusieurs activités sont prévues dans les différentes classes de l'école compte tenu du budget de 26\$ par enfant offert par la mesure de sortie en milieux culturels. Marie-Claude Héту nous explique qu'un conteur viendra dans les classes de 2<sup>e</sup> année + Cécile Côté qui viendra faire de la reliure de livres; Insectambulants au 2<sup>e</sup> cycle; les enfants de 1<sup>ère</sup> année pourront peut-être aller à l'insectarium. Aussi, des policières communautaires font le tour des classes de 5<sup>e</sup> et 6<sup>e</sup> années surtout pour les sensibiliser aux enjeux associés aux réseaux sociaux (notamment de la plateforme snapchat)

### **9.2 Personnel enseignant**

Rien à déclarer

### **9.3 Service de garde**

Geneviève Perrault explique que l'équipe du SDG est dans le plan d'effectif pour l'an 2022-2023 (318 inscrits à ce jour mais les inscriptions se poursuivent). Malheureusement, les services financiers ont informé le service de garde que le nombre d'heures octroyé serait réduit pour l'an prochain; les nouvelles directives

forceront le service de garde à fermer 3 ou 4 postes d'éducatrices. Ainsi, le retour des élèves qui sont seulement des dîneurs ne seront plus intégrés dans les groupes du SDG, mais ils dîneront au gymnase comme par les années passées, avant la pandémie.

Les deux prochaines journées pédagogiques se dérouleront au CEPSUM pour le 1<sup>er</sup> cycle (journée du 22 avril) et pour le 2<sup>e</sup> et 3<sup>e</sup> cycles (journée du 4 mai).

#### **10. VARIA**

Cathy Robert nous dit que son intégration se passe très bien. La directrice le confirme également. 😊

#### **11. CHOIX DES CRITÈRES DE SÉLECTION POUR UNE DIRECTION**

Les membres du CÉ (hormis les membres de la direction) complètent le canevas prévu à cet effet; une dernière lecture sera faite avant de transmettre le document.

#### **12. LEVÉE DE LA RÉUNION**

L'ordre du jour étant épuisé, la séance prend fin. Il est 20h13h.



Président(e)



Directeur(trice)